



Changement civil sur le bac

Par **flodehautesavoie**, le **06/10/2018 à 08:56**

Bonjour à tous !
Ma fille est en pleine transition (= changement de fille en garçon) . Je tiens à préciser que c'est encadré médicalement !
Elle est actuellement en terminal bac pro commerce et se demande si le changement d'état civil sur son diplome pourra se faire en temps voulu .
L'inscription au bac sera terminée en novembre (ça reste encore à vérifier) , et donc il sera inscrit sous son prénom et genre féminin , et c'est ce qui sera marqué sur son diplome en juillet 2019 .
L'avocat est en train de faire le dossier pour le tribunal , mais je pense qu'il ne sera pas dans les temps .
Mes questions :
- peut-on faire changer le prénom et l'état civil (monsieur , madame) sur un diplome en ayant un jugement du tribunal ?
- à quelle date sont la fin des inscriptions pour le bac ?
Si vous avez des réponses concrètes , pouvez-vous me donner les liens originaux .
Je vous remercie d'avance !!!!